CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E148682** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2009

Raison sociale : MEYER GAETAN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/04/2023

Capital : 0

17 PLACE CAMILLE SALLAN
34660 COURNONTERRAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM MONTPELLIER 512114539RM34

Siret : 512 114 539 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 134154718D

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 134154718D

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/09/2026

Téléphone : 06 28 32 73 13 **Fax :**

Portable : 0628327313

Responsabilité légale :
MEYER GAETAN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : meyergaetan270@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 97 872 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	1	25/09/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	19/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		19/10/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 11:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E148682** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE **18/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2009
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/04/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **512 114 539 00038**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 134154718D
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 134154718D

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/09/2026

Raison sociale : **MEYER GAETAN**

17 PLACE CAMILLE SALLAN
34660 COURNONTERRAL

Téléphone : 06 28 32 73 13 **Fax :**
Portable : 0628327313

Site Internet :
E-mail : meyergaetan270@gmail.com

Responsabilité légale :
MEYER GAETAN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/09/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 11:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.